

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
ARRÊTÉS

24-F-460

24-A-0458	LA MADELEINE -Boulevard Pierre De Coubertin M651 - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-A-0459	WAMBRECHIES -Rue de Quesnoy - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0460	PREMESQUES -Rue de la Bleue - Rue Charles De Gaulle - Restriction temporaire de circulation et de stationnement hors agglomération
24-A-0461	ERQUINGHEM-LYS -Rue de l'Alloeu - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-DD-0775	Régie de recettes de la régie Pass'Musée C'Art - Modification des modalités de fonctionnement de la régie
24-DD-0776	Régie de recettes et d'avances de l'Office de Tourisme Val de Deule et Lys - Modification des modalités de fonctionnement de la régie
24-DD-0777	Régie de recettes et d'avances du Canal de Roubaix - Modification des modalités de fonctionnement de la régie
24-DD-0778	Régie de recettes le la régie Commerciale - Modification des modalités de fonctionnement de la régie
24-DD-0779	Fonds de solidarité pour le logement - Union régionale de l'habitat Hauts-de-France - Convention de participation

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.